



Échelle = 1 : 10 000

Légende :

Zones prioritaires d'aménagement	Prise d'eau potable desservant un établissement alimentant plus de 20 personnes	École primaire
Zones d'aménagement en réserve	Bureau de poste	
Terrains construits dans le P.U. (2008)	Service des incendies	Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
Affectation récréative	Service des incendies	Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
Affectation forestière	Service des incendies	© Gouvernement du Québec
Hôtel de ville et groupe de médecine familiale (GMF)	Service des incendies	Note : Orthophoto aérienne 2008
Église	Service des incendies	
	Limites du périmètre urbain	
	Rues desservies par l'aqueduc	
	Transport électrique	

MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Plan no.
2.4K

Périmètre urbain
Saint-Élie-
de-Caxton